

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 48 (1956)  
**Heft:** 3

**Nachruf:** Nécrologies : Henri Hochstrasser  
**Autor:** J.M.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Henri Hochstrasser**

Quelques jours plus tard, dans la nuit du 4 au 5 mars, décédait le premier secrétaire permanent de la Fédération suisse des relieurs, Henri Hochstrasser, à l'âge respectable de 88 ans. Lithographe de profession, le défunt fit ses premières armes de syndicaliste dans l'Union suisse des lithographes.

En 1914, l'assemblée des délégués de la Fédération des ouvriers relieurs le désignait en qualité de secrétaire central.

Son effort, couronné de succès, tendit vers une amélioration constante des œuvres mutuelles de l'organisation et la réglementation des conditions de travail dans le contrat collectif. De l'école des Jacques Schlumpf, il sut distinguer très tôt entre la fermeté nécessaire pour arriver à ses fins et l'agitation vaine plus spectaculaire.

Il fut l'artisan le plus actif de la reprise des contacts internationaux dans sa branche professionnelle. Pas étonnant, dès lors, que son dynamisme, son entregent et son rayonnement l'aient désigné tout naturellement à l'attention de ses pairs quand la Suisse devint le siège de l'ancienne Internationale des relieurs. Dès 1920, il assuma donc en plus de la responsabilité de la fédération suisse, la charge de secrétaire international de cette organisation jusqu'en 1935, où l'aimable Kristian Eriksen reprit le flambeau jusqu'à la fusion des trois internationales graphiques dans la F. G. I.

Les qualités humaines du défunt l'ont fait apprécier par tous ceux qui eurent le bonheur de l'approcher. Personnellement, je l'ai toujours vu de bonne humeur.

En 1939, Henri Hochstrasser prit sa retraite. Si les derniers mois de son existence furent rendus difficiles par les épreuves physiques, du moins jouit-il durant une quinzaine d'années d'un repos bien mérité, dans la belle nature qu'il aimait, entouré de l'estime fraternelle de ses amis du mouvement ouvrier.

Qui ne voudrait pouvoir en dire autant au terme de la course?

*J. M.*

## **Vers de nouvelles conquêtes sociales**

Par *Arthur Steiner*

Nous reproduisons ci-après en résumé les principaux passages du discours d'ouverture prononcé par le président de l'Union syndicale suisse à la Commission syndicale, le 10 février dernier.

Le problème des prix et des salaires paraît de nouveau d'actualité dans les milieux scientifiques, patronaux et publics. Il convient donc que l'Union syndicale expose, une fois de plus, sa manière de voir à ce propos.